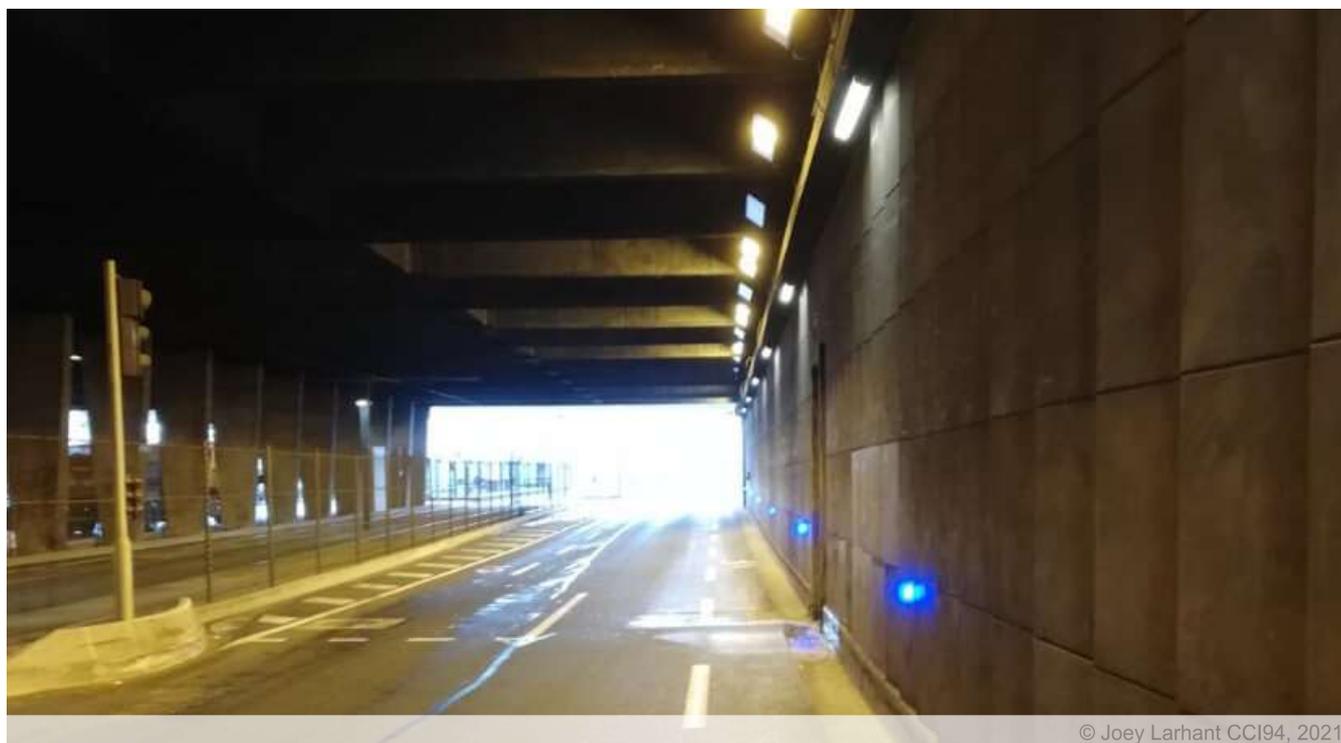




Val-de-Marne - Transport

Orly'Pro'Mobilité veut favoriser les alternatives à la voiture

Le plan de mobilité employeur mis en œuvre par l'association visera pour l'instant environ la moitié des salariés de la plateforme d'Orly



© Joey Larhant CCI94, 2021



Créée en 2019, l'association Orly'Pro'Mobilité rassemble le Groupe ADP, ADPi, Air France, Dachser, le groupe Europe Handling, l'entreprise Hub Safe, Hub One, Keolis, SDA et l'établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre. Elle regroupe près de 10 000 salariés de la zone, soit la moitié des salariés environ. L'objectif est de mettre en place un plan de mobilité employeur commun (PDMEC) pour optimiser les déplacements des salariés de Paris Orly, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et réduire la congestion des infrastructures et des moyens de transport. Depuis le vote de la loi d'orientation mobilité en décembre 2019, c'est d'ailleurs une obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés qui se situent sur une zone d'activité.

Plus de covoiturage et de vélos

Pour définir les besoins, une étude territoriale et une enquête salariés, administrée aux membres de l'association, ont été lancées en juin 2019 par la CCI et finalisées fin 2021 – un retard dû au covid.

Résultat : il existe une forte marge de progression. Près de 88 % des plus de 10 000 salariés travaillant sur la zone aéroportuaire utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Pour réduire la place de la voiture, un premier plan d'actions sur la période 2022-2024 vient d'être élaboré. Il mise notamment sur le renforcement du covoiturage. "Les salariés ont accès depuis cette année à une plateforme dédiée au trajet domicile-travail, en collaboration avec l'application Karos. Nous avons contracté avec eux pour disposer d'avantages (6 premiers mois gratuits, un ticket Leclerc de 20 euros, cadeaux abondés par les entreprises, etc.), détaille Alexandra Germain, chef de projets réseaux d'entreprises de la chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne. Certaines entreprises peuvent intégrer ensuite le coût de l'accès à Karos dans leur forfait mobilités, si elles le souhaitent."

"Près de 88 % des plus de 10 000 salariés travaillant sur la zone aéroportuaire utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail"

Un schéma directeur des modes actifs a été élaboré sur la plateforme d'Orly afin d'identifier les infrastructures à réaliser ou à renforcer à moyen et plus long terme. Des pistes cyclables seront créées ainsi que des places de parkings vélos. L'utilisation de bicyclettes et de vélos électriques sera également expérimentée pour les déplacements professionnels sur la plateforme. "Le Groupe ADP a par exemple fini de sécuriser une piste cyclable sur la partie du tronçon prioritaire nord-sud de la plateforme, cite la chef de réseaux. Nous envisageons également, dans un deuxième temps, d'acheter en commun des flottes de vélo électriques."

Le plan d'actions triennal sera évalué chaque année pour apporter d'éventuels ajustements. Le financement des actions repose sur l'adhésion des entreprises à l'association, 50 % étant pris en charge sous forme de subvention par la région Ile-de-France. Les mobilités représentent également un enjeu important pour l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, même s'il ne peut être membre de l'association qu'à titre honorifique et ne peut directement bénéficier des actions. "L'intérêt pour nous est de jouer notre rôle de collectivité afin d'apporter des idées complémentaires dans le cadre de notre politique mobilités globale sur le territoire, indique Kévin Pamart, chef de projets mobilités de l'EPT dont le siège se situe sur la plateforme aéroportuaire. Le vélo est un des axes les plus forts d'Orly'Pro'Mobilité. Nous jouons, dans ce cadre, un rôle d'intermédiaire pour connecter au mieux les aménagements cyclables en cours de réalisation sur la plateforme d'Orly aux communes voisines. Nous proposerons aussi des animations durant la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre."

A. T.

A lire également

[Un nouvel avenir pour Orlyval](#)
[L'utilité de l'OrlyVal en question](#)

Publié le 05/07/2022

Catégories :

Grand Paris / Article en accès libre /